



Communiqué de Presse : Socfin

Le Groupe Socfin présent depuis plus d'un siècle en Afrique et en Asie développe une agro-industrie tropicale responsable sur l'ensemble de ses plantations.

Il tient donc à préciser les éléments suivant au regard de l'article publié dans le quotidien luxembourgeois ce 2 juin 2016:

- Libéria : l'article fait référence à 150.000 ha de concession pour la plantation de LAC.
 - Le Groupe rappelle que la concession est de 121.407 ha dont seulement 13.789 ha sont plantés. Cette même superficie de plantation date des années 1950 et avait été développée par Uniroyal à l'époque.
 - Ce sont donc plus de 100.000 ha qui sont aujourd'hui préservés à l'intérieur de la concession, dont une partie est mise à disposition des communautés locales.
- Cameroun : La photo reprise dans l'article affiche 102.863 ha de plantation au Cameroun.
 - Le Groupe rappelle que la concession de la Socapalm s'étend sur 58.063 ha, soit près de la moitié de la surface annoncée par les manifestants. La Socapalm est une ancienne plantation étatique privatisée en 2000. Suite à cette privatisation, ce sont plus de 20.000 ha de terres qui ont été rétrocédés aux populations, ramenant la surface de la concession de 78.000 ha à 58.000. Au sein de cette concession, il est important de noter que les surfaces plantées n'ont pas évolué depuis la privatisation, l'ensemble des surfaces plantées - 35.069 ha – correspond aux plantations créées par l'Etat du Cameroun au milieu des années 1960.
 - Ce sont donc plus de 20.000 ha qui sont préservés au sein de la concession, dont une partie est mise à disposition des communautés locales.
- Sierra Leone : l'article reprend également des propos portés par les ONG concernant les soi-disant conflits fonciers de la plantation de SAC.
 - Les responsables d'exactions répétées dans la plantation de SAC ont été condamnés par la Haute Cour Sierra léonaise. Ils ont été accusés de destruction de biens privés (dégradation de palmiers), leurs actions jugées sans fondement par la Cour les ont menés à une peine d'emprisonnement et au paiement de dommages et intérêts.
 - Pour rappel, en 2009, le Ministre de l'Agriculture de la Sierra Leone après une visite de la plantation de LAC (Socfin) au Libéria, décide de faire appel au Groupe Socfin pour développer un projet dans son pays. L'objectif du Ministre de l'Agriculture était de diminuer la dépendance de son pays aux importations de produits de première nécessité et de moderniser les techniques agricoles.

Le Groupe Socfin rappelle aussi qu'il est uniquement locataire de l'ensemble de ces terres, les Etat restant propriétaires des concessions sus-mentionnées.



Par ailleurs, l'article suggère, au travers des propos de ces ONGS, que le Groupe Socfin profite pleinement de la hausse des cours mondiaux des matières premières. Il semble nécessaire de rappeler que ceux-ci connaissent une chute sans précédent depuis 2011.

En conclusion, le Groupe Socfin déplore l'attitude de certaines ONGs qui relayent des rumeurs et des propos infondés. Aucune n'ont vérifié localement les réalisations et projets menés sur le terrain, les évidences existent pourtant.

Il est dommage que certains acteurs, à l'agenda orienté, instrumentalisent ainsi des associations européennes.

Ci-dessous, les chiffres clés des réalisations sociales du Groupe, réalisés en collaboration avec des ONG de développement sur le terrain et vérifiés par des organismes de référence : bureau Véritas etc.

Chiffres clés (2015)		
82 hôpitaux et dispensaires	323.000 consultations annuelles	450 médecins et infirmiers
293 écoles	1.184 professeurs	50.450 élèves
6 écoles de saignée & 1 école de mécaniciens	2 Ecoles Familiales Agricoles : 65 enfants	46.135 employés directs et indirects
€ 26 millions d'investissements sociaux =>	Dont : € 15,5 millions d'investissements en infrastructures	Dont : € 4,45 millions investis pour la santé
9 sites certifiés RSPO	23 sites certifiés ISO 14001	18 sites certifiés ISO 9001

Pour plus d'informations :
info@socfin.com